

Récréations du dimanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 90

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-249031>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La reine de Portugal cultive l'art médical. Elle pratique, tout comme nos morticoles, l'art de soulager un malade en le délivrant... de la vie.

La reine Nathalie de Serbie est philosophe. Son dernier *Recueil d'aphorismes* (1897) n'a pas porté à faux...

La reine d'Angleterre écrit des *Mémoires*, et pond de la copie pour le *Court Circular*, dont elle corrige elle-même les épreuves. La princesse Béatrice, sa fille, peint des éventails et les vend. De plus, elle écrit des romances dans le *Girl's own paper*. A combien la ligne ?

Le pape Léon XIII est poète. Il a publié *Carmina Novissima*, et l'Exposition de Chicago l'a couronné comme mosaïste (1894).

Le duc de Cobourg et le roi Oscar de Suède ont aussi fait éditer leurs œuvres... princièrement, ce qui était bien le moins.

* * *

Les princes allemands.

L'Allemagne possède un stock de familles princières qui fournit des rois et des reines à presque toutes les autres nations.

Depuis le mariage de la princesse Gutta de Mecklembourg avec le prince Danilo de Montenegro, il n'y a plus en Europe que deux familles régnantes qui ne soient pas alliées à une de ces maisons germaniques.

La mère de l'empereur François-Joseph était née princesse de Wittelsbach de Bavière. La tsarine actuelle est née princesse Alix de Hesse. Le roi des Belges est prince de Saxe-Cobourg-Gotha. Feu le prince Albert, le prince consort, l'époux de la reine Victoria, était également prince de Saxe-Cobourg-Gotha. C'est encore un prince de Saxe-Cobourg-Gotha qui a épousé la reine Marie de Portugal, mère du roi don Luis. La mère du roi Humbert était une archiduchesse d'Autriche ; la mère de la reine Marguerite était la fille du roi de Saxe.

La reine-régente d'Espagne est princesse autrichienne. La reine-régente de Hollande est princesse de Waldeck-Pyrmont. Le prince de Bulgarie est un Cobourg. Le roi de Roumanie descend des Hohenzollern. La princesse héritière de Grèce est la sœur de l'empereur d'Allemagne. Le roi de Danemark est prince de Schleswig-Holstein-Sonderbourg-Glücksbourg. La reine de Suède et Norvège est une princesse de Nassau et la princesse héritière Victoria est une cousine germaine de Guillaume II. Le grand-duc de Luxembourg est duc de Nassau. Il n'est pas jusqu'au prince de Monaco dont la sœur a épousé le duc d'Urrach.

Seuls le roi de Serbie et le sultan de Turquie ont échappé au courant.

A quand leur tour ?

* * *

Exportation d'œufs de Chine. — Il paraît que les Chinois nous expédient des milliers d'œufs de canards qui sont utilisés par la tannerie. Ces œufs nous arrivent en tonneaux tout prêts pour l'usage auquel on les destine. Comment ce mélange d'œufs battus, matière essentiellement putrescible, se conserve-t-il pendant la traversée ? Ce qui est certain, c'est que les œufs ne s'altèrent pas. Car laissés à l'air libre dans une éprouvette, ils ne montrent encore au bout de 15 jours aucune tendance à la putréfaction. Mais voici que des industriels peu scrupuleux se sont avisés de détourner ces œufs de leur usage primitif et de les employer à la confection des gâteaux et des biscuits. Dès lors l'hygiène est intéressée à se préoccuper de savoir

ce que les Chinois peuvent ajouter aux œufs pour les rendre imputrescibles.

* * *

Fleurs desséchées. — Conservation de leur couleur. — Le procédé consiste, après s'être procuré du sable siliceux bien fin et bien pur, à le faire sécher au soleil ou dans un four quelconque. Cela fait, on prend une boîte de bois, de fer-blanc ou de carton suffisamment grande et profonde, et l'on y place debout les fleurs dont on veut conserver la couleur.

On remplit ensuite cette boîte de sable jusqu'à enterrer complètement le sommet de la fleur dans une couche sablonneuse qui la dépassera de plusieurs centimètres. Il faut avoir la précaution de verser le sable doucement sur la fleur pour qu'aucune partie n'en soit brisée.

On recouvre la boîte soit d'un papier, soit d'un carton percé de trous, et on la place au soleil, dans un four ou dans une étuve, une chaleur continue étant préférable pour la réussite.

Au bout de trois ou quatre jours, on retire les fleurs et l'on constate qu'elles sont bien desséchées et qu'elles ont gardé intact leur éclat naturel.

* * *

C'est un grand sujet de querelle, entre les savants d'Occident, de déterminer à quel pays revient l'honneur d'avoir fondé le premier journal. Querelle bien vaine ! Car, si vieux que puisse être le plus ancien des journaux d'Europe, il n'est encore qu'un enfant en comparaison des journaux chinois. Le doyen des périodiques du monde entier s'imprime, — car il vit encore, — à Pékin ; il s'appelle la *Tsing-Rao*, c'est-à-dire la *Revue*, et date de quatorze siècles. Le doyen de tous les journaux quotidiens est un peu plus jeune ; il date de onze cents ans, et se nomme la *Kin-Pan*, autrement dit les *Annales*. La *Tsing-Rao* paraît une fois par mois. Sa clientèle est restée, comme à l'époque de ses débuts, une clientèle restreinte, une élite de hauts lettrés. Le *Kin-Pan* au contraire, s'est adressé, dès l'origine, au grand public. Mensuel d'abord, comme son aîné ensuite hebdomadaire à partir du XVI^e siècle, il est devenu quotidien en 1830, et même, depuis assez longtemps déjà, il publie trois éditions par jour. Bien avant l'Amérique et l'Europe, il a adopté pour ses diverses éditions, des couleurs différentes. Celle du matin est jaune ; celle de midi, blanche ; et grise, celle du soir. A ses débuts, le *Kin-Pan*, comme il convenait à un journal de pays essentiellement conservateur, s'abstenait de toute polémique et même de tout commentaire. Il était uniquement un journal d'informations : il renseignait les lecteurs sur les choses qui ne sont point sujettes à discussion, telles que les éphémérides, les phases de la lune, l'almanach, le récit des fêtes et des cérémonies, et, pour orner un peu la sèche-resse de ce programme, il publiait, en même temps des contes, des légendes, des poésies. Plus tard, il se risqua à parler, politique ; mais il le fit toujours avec une extrême discrétion ; ce qui lui a permis de rester, à travers les âges, constant, invariable et conséquent avec lui-même. Aussi est-il entouré du respect unanime. La *Revue scientifique*, à qui nous empruntons ces détails, nous affirme qu'en onze siècles on n'a jamais eu à reprocher au *Kin-Pan* un chantage, ni une palinodie. Est-ce pour cela que tant de journaux d'Europe impriment couramment que la Chine est un pays arriéré ?

LETTRE PATOISE

Encoué chu le tchaipitre de lai gotte.

Di temps qu'i ai aïcencié de vos djasai des boyous, ai pe des boyouses, el à casiment fouèche de continai pour taichîe de faire ai vouère és dgens les aivaintaidges qu'el airint de se botai enne boenne fois en lai réjon. An m'ont ai-vu citai des velaidges laïvou les fannes même, tian elles veyint à motiè le duemoine, ne mainquint djemais d'allai pare en voirrat de gotte, de façon qu'an chmaiquait lai gotte dains le motiè, casiment tot cment s'en se feuchetrovai à cabaret. El à vrai qu'ai y en avait de ces fannes que ne mairtchint pe tot aïfait droit, chutôt cé que diint : « Qué pouejon que cte gotte. Bayite m'en pié encoué in peté voirrat ! »

Témoin que de vos, à-ce bé soli ? Moi i seu d'aïvis qu'enne fanne qui boit la gotte, à finement boenne ai tot faire... tot les mäs, s'entend. S'ai fät ai tote fouèche boire ätre tchose que de l'äve, soli se trove encoué taint qu'an veul, et ai bon mairtchiè.

Dains le véve temps, la tchanson de lai Yadine nos aïprend que les fannes boyint bräment di café

Coiche te, véve bogresse, chlapouse de café !
Ai t'n'en fäp'enne éthièye, main tot pien in tiuvé !

Tot pairiè, ai vârait meü vouere lai moitiè pu de chlapouses d' café qu'ai n'y en é, que lai moitiè pu de boyouses de gotte, da que le Fixe fédéral dairait y pièdre bräment chu çu qu'ai diaingne.

Pou airrivai à déraïcenai la peutte cõtume de boire lai gotte ai tot propos, i sais bin qu'ai fârait taichîe de feuni le vin ai bon mairtchiè, d'élairdgiè lai consommation de lai bièrre — D'aïvò tot soli, farait-é encoué décombrai les débîts clandestins. Voili lai grosse pechte que dévouere les ménaidges. Cobin de fois in mërre n'à-t-é pe sollicitai pai enne pouere fanne, que voërait rétirî son hanné des cabarets sains patente. laïvou les péres de famille péasant lai neüt ai boire lai gotte et ai djüere les ressourcés di ménaidge ! Se lai police vint ai dénonciè an l'autoritai ces ehpèces de cavernes qu'aïbritant tos les vîces, an se dépädge de s'aichuriè des témoins que yevant lai main, en prétendaïnt qu'el aint bu sains qu'an ne ios euche réclamai d'aïrdgent... Se le djuge se contente de ces belles réjons, et prend les fäs serments pou bons, voili la misère dains in velaidge. S'ai peunä et condamne les fäs cabarettiers, chu les dénonciations de témoins qu'aimant meü déposai véritai putôt que de faire des fäs serments, voili des rancunes pou le temps de lai vie !

Tot soli, ç'ä les œuvres de lai gotte. Ataint vârait dire les œuvres di Diaïle !

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 88 du *Pays du Dimanche* :

344. CHARADE.

Secrétaire.

345. CONTRAIRES.

- ⇒ urulent. — *Püisible.*
- rgueil. — *Modestie.*
- ☐ nir. — *Séparer.*
- ⇒ romperie. — *Franchise.*

C ourage. — *Lâcheté.*
 H umilité. — *Arrogance.*
 E rreur. — *Vérité.*
 M onarchie. — *République.*
 I diot. — *Sensé.*
 N aissance. — *Mort.*

K ou. — *Dur.*
 E chouer. — *Réussir.*
 N uit. — *Jour.*
 E colier. — *Professeur.*

V ancer. — *Reculer.*

R ire. — *Pleurer.*
 O ubli. — *Souvenir.*
 M alheur. — *Félicité.*
 E liminer. — *Ajouter.*

346. MÉTAGRAMME.

Miche. Niche. Biche. Fiche. Riche.

347. MOT EN TRIANGLE.

D I A M A N T
 I G N A R E
 A N C R E
 M A R E
 A R E
 N E
 T

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. M^{lle} Cécile Boucon au Noirmont

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. Lo-Xavier tchu lai piaice que ne saïpe lo français ; M^{lle} Appoline Froidevaux à Saignelégier ; Gontran Moritz à St-Imier ; Le baron à St-Imier ; Deux cœurs pensifs dans la très Haute-Ajoie ; Un locataire au fort Chabrol à Chevèze ; Les ascenseurs des échelles de la mort à Bienne ; Etvariza à Porrentruy ; Eva P. en séjour à les Bois.

352. CHARADE.

Mon *premier* se mange et se flairer
 Mon *second* est un insulaire ;
 Mon *tout* aime à lâcher exprès
 Des gros mots, sans courir après.

353. LETTRES INCONNUES.

Ajouter deux mêmes Consonnes aux huit mots suivants, pour en former huit autres mots :

HALE. OSE. ANE. MA.

ODE. ETAL. CLÉ. MALO.

354. MOTS EN CROIX.

Remplacer les X ci-dessous par les lettres ci-après désignées de manière à former en croix les noms de deux oiseaux, excellents chanteurs :

e, e, e, i, l, m, n, r, s.

```

      X
     X
    X X X X X
     X
    X
  
```

355. LOGOGRIPHE.

Ami lecteur, je possède dix pieds,
 Et ne cherche que bonne chère ;
 C'est, dira-t-on, un talent ordinaire,
 C'est avoir des goûts bien grossiers,
 Que de tant s'occuper des choses de cuisine.
 Tu peux rendre pourtant mon mérite réel ;
 Coupe ma tête ; aussitôt c'est le ciel
 Que j'étudie et qu'à fond, j'examine

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 3 octobre prochain.

Publications officielles.

Le concours du bétail bovin est renvoyé au Cernil au mardi 17 octobre, à Porrentruy au mercredi 18, et à Delémont au jeudi 19 octobre.

Mises au concours

Les Bois. — La place de débitant de sel s'inscrit jusqu'au 30 à la Factorerie des sels à Delémont.

Fièvre aphteuse a mis à ban de tous les visiteurs de la foire de Montfaucon du 11 septembre et de tous les acheteurs du bétail à cette foire est ordonnée dans le district des Franches-Montagnes.

Convocations d'assemblées.

Bassecourt. — Le 24 à 2 h. pour statuer sur une demande de la société de parquetterie, décider si l'on vendra les actions du Jura-Simplon voter les règlements d'assistance.

Bourgnon. — Le 2 à 2 h. pour adopter les règlements d'assistance. s'occuper des chemins et du pâturage des regains.

Buix. — Le 24 pour s'occuper des moyens d'avoir de l'eau potable.

Courchapoix. — Le 24 à 2 h. pour nommer un régent.

Cornol. — Le 24 à 1 h. pour passer les comptes, voter les règlements d'assistance, fixer le traitement du préposé à la tenue des registres du domicile, statuer sur une demande de salaire.

Courtemaiche. — Le 24 à 3 h. pour passer les comptes, s'occuper de l'achat d'un taureau et des chemins.

Fahy. — Le 24 à 2 h. pour répondre aux propositions concernant une sage femme, voter les règlements de l'assistance.

Porrentruy. — Assemblée bourgeoise le 1^{er} octobre à 10 h. 1/2 pour ratifier une convention avec la commune municipale.

Ça et là

L'alcoolisme par le lait. — On ne se doute probablement guère, même parmi les intransigeants pourfendeurs de l'alcoolisme, qu'il est possible de s'alcooliser avec le plus inoffensif des breuvages. J'ai nommé le lait.

C'est-à-dire que les petits enfants à la mamelle eux-mêmes ne sont pas à l'abri de l'omniprésent péril.

— Parbleu ! va dire un malin, si la mère ou la nourrice est alcoolique, il va de soi que l'enfant sera lui-même intoxiqué.

Le malin n'y est pas. Dans le cas que je vise, il ne s'agit pas de lait de femme, mais de vache. Quel est donc ce mystère ?

Mon Dieu ! ce mystère est plutôt simple, et le malin précité avait tout de même entrevu la vérité. Je me hâte, en effet, d'ajouter que le lait incriminé provient de vaches nourries — comme c'est la coutume dans certaines régions — avec des résidus de distillerie.

Un savant allemand, s'étant avisé d'analyser le lait de bêtes soumises à ce régime, a dû reconnaître qu'il ne contenait pas moins de 1% d'alcool, c'est-à-dire une dose plus grande que les bières réputées les plus fortes.

Un joli régal à offrir à un bébé !

Pour passer la nuit.

On sait que bien des pauvres diables, à Paris, passent la nuit sous les ponts.

Un ingénieur sans domicile et quasi sans le sou — il s'en trouve, hélas ! — avait trouvé un autre moyen de se mettre à l'abri pendant la nuit.

Depuis près d'un mois, tous les soirs, il prenait pour dix centimes, à une gare, un billet de quoi sous prétexte d'aller recevoir quelqu'un à l'arrivée d'un train. Il revenait sur ses pas et allait dormir dans un moelleux fauteuil de la salle d'attente des premières. A cinq heures du matin il quittait son salon et attendait la nuit pour recommencer ce manège. Hélas ! tout prend fin : la consigne (pas celle des bagages) a été pour lui sans pitié !

L'enterrement d'une jambe. — A New-York, vivait — et vit encore — un fils d'Israël d'origine allemande, nommé Salomon Levenson. Ce Juif, victime d'un accident, fut, il y a quelques jours, amputé d'une jambe.

Il appartenait à une Société amicale allemande, laquelle assure à tous ses membres une somme de 200 dollars pour leurs funérailles.

L'amputé écrivit à la Société que sa jambe faisant partie de son corps, il avait le droit de réclamer une portion de l'indemnité convenue en cas de la disparition complète de sa personne.

Salomon demandait donc cinquante dollars, comptant bien les empocher.

Mais le conseil de la société, en cette circonstance, se montra plus Salomon que Salomon.

Après une mûre délibération, il accorda les cinquante dollars demandés, à condition que ces cinquante dollars seraient employés intégralement à l'enterrement de la jambe.

Ainsi fut fait. Les funérailles furent relativement belles, et Salomon Levenson frustré dans son ingénieux calcul, eut tout au moins la consolation de suivre le convoi d'une partie de sa personne... avec sa jambe de bois.

Cote de l'argent

du 20 septembre 1899.

Argent fin en grenailles. fr. 104. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 106. — le kilo.